



SITUATION, 1:200

CONCEPT GÉNÉRAL

Le fenil est traditionnellement l'endroit d'une ferme où l'on y conserve le foin, il est également un terrain de jeux grandeur nature pour les enfants. Dans ce même esprit, « Fenil » intègre cette histoire dans son aménagement afin de demeurer ce lieu de vie pour les petits de la Commune de Châbles.

L'idée principale du projet est de prendre pour référence la ferme broyeur traditionnelle de la fin du XIXème siècle et d'y intégrer ses caractéristiques aux nouveaux besoins. Les interventions sont concentrées et réduites au minimum – la réparation, la réutilisation et le recyclage sont les mots d'ordres – afin de répondre non seulement aux exigences économiques et écologiques actuelles, mais également à la plus-value de la protection du patrimoine.

L'idée de « réparer - réutiliser - recycler » est étendue à celle de « repenser » l'état actuel du bâtiment afin de lui offrir une présence au sein du village. Par conséquent, les nouveaux éléments d'aménagement extérieur et intérieur affirment les changements de temps et d'utilisation afin de créer un lieu à forte identité, non seulement aux utilisateurs de toutes générations, mais également pour les citoyens de la Commune de Châbles.



Châbles (1964) vu du Sud. Projet: ferme toute à droite.

De nos jours, les magnifiques paysages de toitures en tuiles naturelles se perdent peu à peu par l'ajout d'ouvertures ou de panneaux solaires. La toiture n'est ainsi pas uniquement une composante à l'échelle du bâtiment, mais fait également partie d'un ensemble paysager à préserver. Le projet « Fenil » propose ainsi différentes stratégies spécifiques afin de marier les besoins actuels de densification à la protection de l'environnement et du patrimoine bâti.



## AMÉNAGEMENT PAYSAGER

Le projet propose de réaménager les abords de la ferme avec ses éléments traditionnels, le jardin et le verger. Les commodités pour les nouveaux habitants viennent également s'y ajouter.

L'ancien domaine rural est délimitée vers le bas de la parcelle par un verger (pommiers, cerisiers, prunier), au sud par des haies (sureau, noisetiers, argousier, prunellier, aubépine) et nord par des arbustes à baies (groseillier, groseille à maquereau, cassis). Le tilleul existant est préservé, deux tilleuls supplémentaires et un bouleau viennent protéger d'avantage la ferme contre les intempéries. « L'esplanade de grange » retrouve en partie ses pavés originels. Le pourtour de la maison est redéfini par un jeu de pierres disposées verticalement on obtenant de jolis motifs en losanges ou d'étoiles.



Pavages de places d'entrée et d'esplanade de grange devant fermes fibourageuses.

Les places de parking qui longent la route cantonale sont en gravier (à l'exception des places à mobilité réduite). Situé au pied de la façade la plus ensoleillée, le jardin potager est reconstitué et entouré de clôture de lattes. Des espaliers de poirier sont plantés le long de la façade sud-ouest. La terrasse partagée par tous les habitants est sise dans le jardin potager, sorte de clos muré, entouré de légumes et de fleurs en abondance qui feront la fierté de la communauté. Les aménagements pour les enfants se trouvent protégées à l'arrière de la maison. Depuis l'ancien bûcher, espace commun, les enfants peuvent accéder aux diverses places de jeux par un toboggan qui arrive à l'endroit où se trouvait anciennement le tas de fumier. L'espace pour les tout petits est entouré par une clôture de treillis de saule. Toute la communauté de Châbles pourra ainsi profiter de la place de jeux, de la plateforme „solarium” et des vergers - il s'agit d'un nouveau parc au sein du village.



## TPOLOGIE, PROGRAMME ET ESPACE

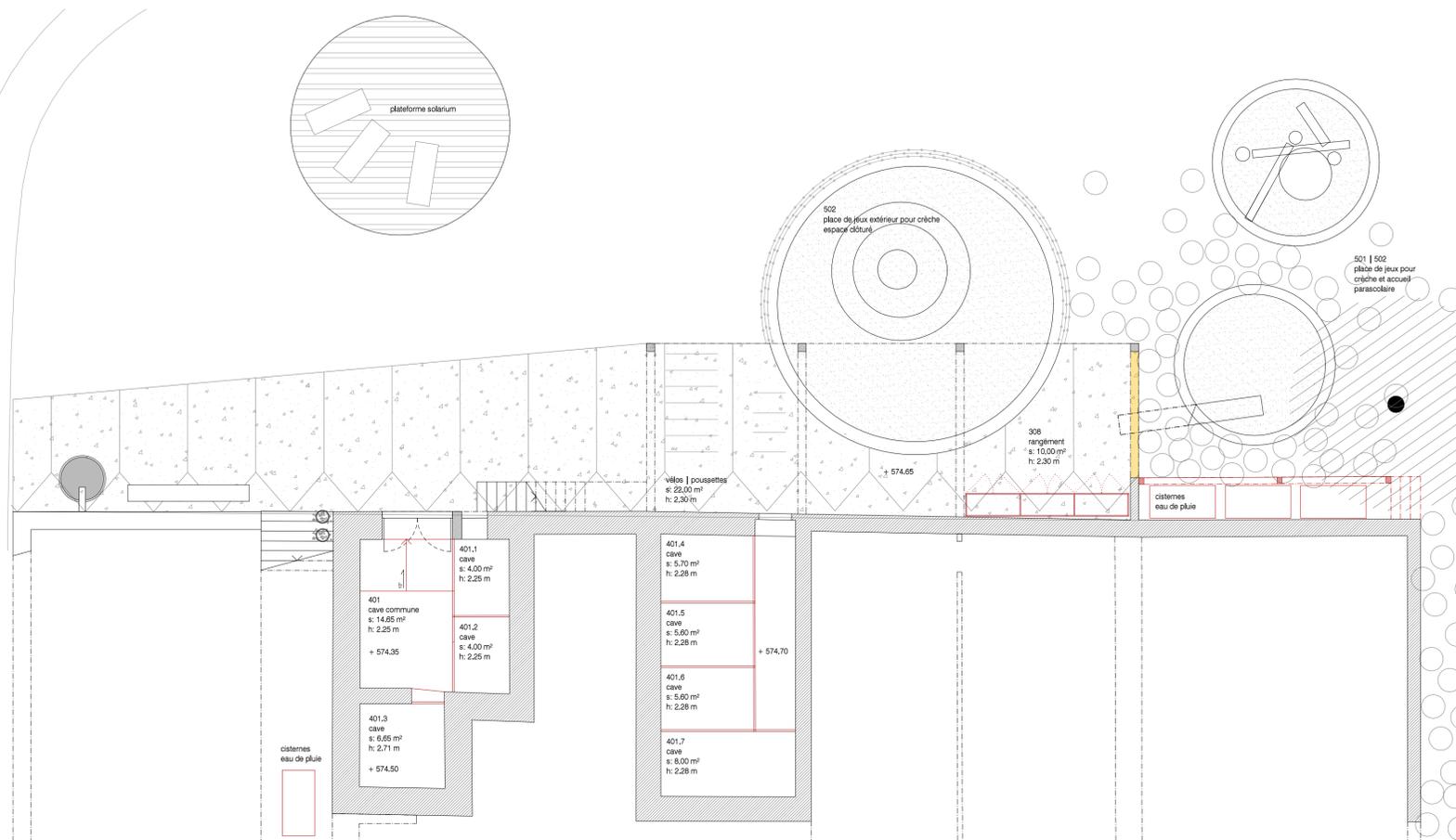
La typologie « logis - grange - remise » est transformée en « logis - crèche/accueil extrascolaire - logis ». A l'exception de la remise annexe, la typologie « partie résidentielle - partie économique » est donc préservée. La typologie du logis est également maintenue dans son principe avec le couloir traversant, la cuisine et l'escalier central.

Un maximum de sept appartements est proposé. Dans le corps du logis se trouvent cinq appartements, dont quatre à deux pièces qui se situent au rez-de-chaussée et au premier étage, ainsi qu'un à trois pièces sous les combles. Ce trois pièces est une « maison dans la maison », dans l'idée de la boîte dans l'état actuel (ancienne chambre de personnel). Le sous-sol contient les caves, dont une commune. Les combles abritent galetas, buanderie et séchoir. L'annexe héberge deux appartements en duplex, un deux pièces et un trois pièces. Le deux pièces peut également être utilisé comme atelier.

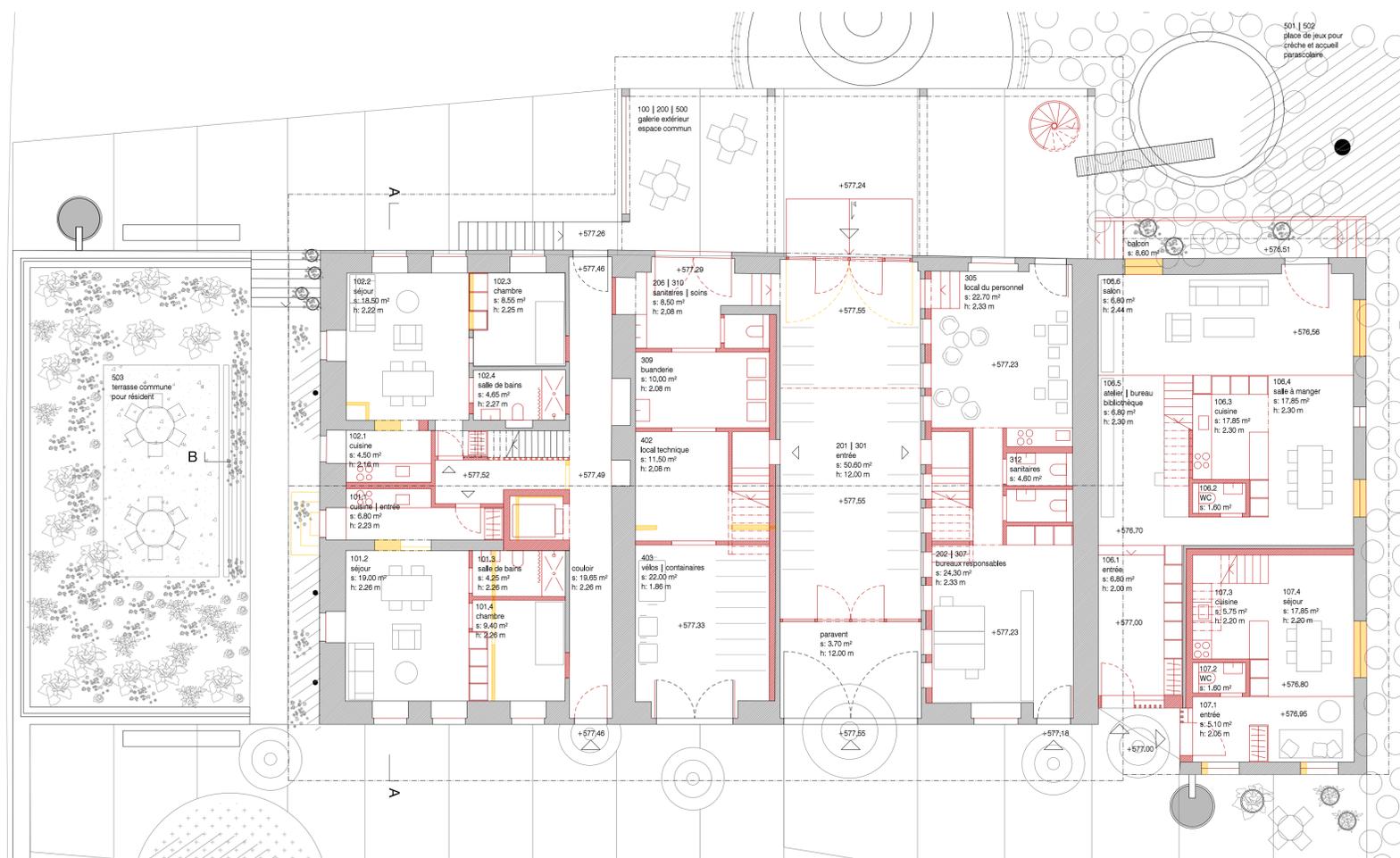
Dans la partie grange se trouvent la crèche et l'accueil extrascolaire. L'aire de grange est maintenue dans toute sa hauteur. Les bureaux des responsables et les locaux pour le personnel sont situés au rez-de-chaussée avec un accès distinct. Au 1er et au 2ème étage se situent d'un côté les locaux pour l'accueil extrascolaire, de l'autre celui de la crèche. L'étage non isolés sous les combles réunit l'espace de vie des deux programmes. L'idée est de maintenir le caractère du « fenil » et de créer une grande place de jeux pour les enfants de tous âges, avec des parcours secrets et des cachettes. Les ponts de granges servent d'endroit de retraite, de jeux et de circulation uniquement pour les enfants. Un noyau de circulation et d'installations sanitaire se trouve dans la partie centrale de chaque côté de la grange. Les baies vitrées au 1er et au 2ème étage permettent que la lumière pénètre dans les espaces clôturés. Les fenêtres coulissantes peuvent être ouvertes entièrement, afin de créer un espace semi extérieur quand les températures le permettent.

Les accès se font par la façade principale. Des accès secondaires sont également prévus à l'arrière de la maison notamment pour les écoliers, arrivant à pieds depuis le bas du village.

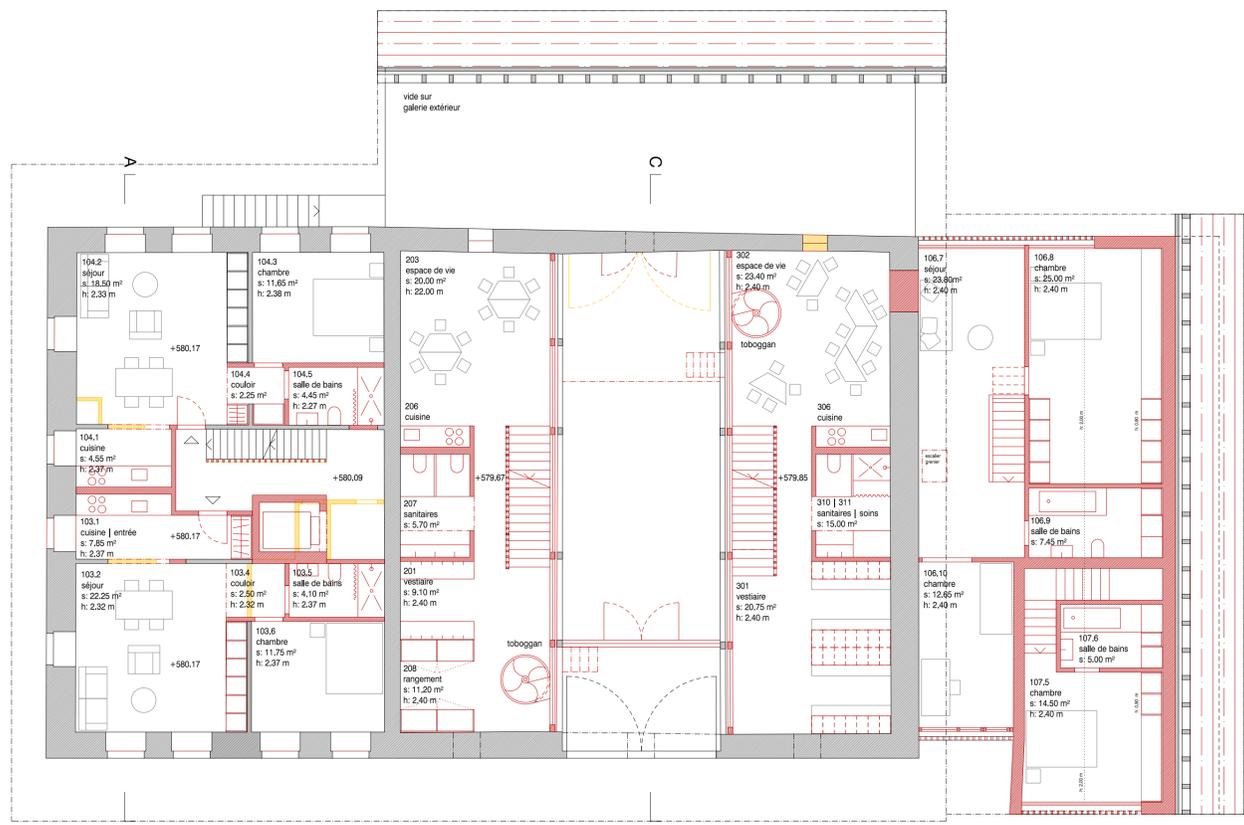
Les façades pignon en tuile sont remplacées par un bardage de lames de bois horizontales à l'ajournement réglé pour favoriser la transparence et l'apport de lumière naturelle. A l'arrière du bâtiment, caché par la claire-voie du bûcher, des ouvertures additionnelles sont prévues. Les portes de la grange et de l'ancienne remise sont remplacées par des baies vitrées afin d'apporter de la lumière naturelle dans l'espace principal.



PLAN sous-sol, 1:100

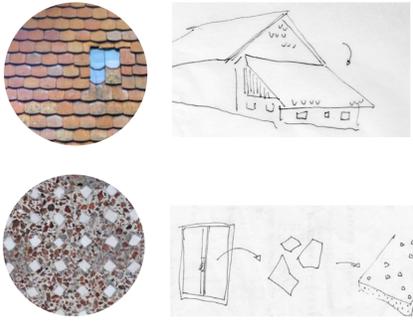


PLAN rez-de-chaussée, 1:100



La structure porteuse existante est un maximum préservée. Les éléments porteurs seront si nécessaire renforcé ou doublé par endroit. Pour les nouvelles parois, une construction légère à ossature bois est prévue. Le principe est de réparer, de réutiliser et de recycler un maximum, et ainsi de ne remplacer que le nécessaire.

Les matériaux naturels et durables de la région sont privilégiés, à l'image du bois, de l'argile, du roseau ou de la paille. Les matériaux devant être remplacés peuvent être réintégrés dans de nouveaux éléments architecturaux à travers des interventions artistiques.



Réutilisation ancienne tuiles | Recyclage verre pour nouveau terrazzo

Une isolation thermique intérieur ne sera appliquée sur les murs que si nécessaire et de façon raisonnable (risque physique du bâtiment historique, parfois inutile à cause ponts froids). Des nattes de roseau, de la paille ou de la cellulose sont proposées. L'isolation thermique est recouverte avec un crépis en argile. Les sols sont également isolés et recouverts d'un plancher en bois (chambres, séjours, espaces crèche et accueil extrascolaire) ou d'une surface en terre pisée et cirée (cuisine, salle de bains, espace de circulation).

Le volume à chauffer est réduit à un minimum. Le toit reste froid, le système de la boîte dans la boîte est appliqué. L'espace entre la toiture et les nouvelles boîtes servent de zone tampon. L'annexe est en partie traité différemment. Le toit, les murs et le sol sont isolés en partie depuis l'intérieur.

Le chauffage étant un point crucial de l'amélioration du bilan énergétique, Le système actuel est donc remplacé par une pompe à chaleur (sonde géothermique). Afin d'éviter d'altérer l'image centenaire du bâtiment avec l'ajout de panneaux solaire, une stratégie serait d'acheter de l'énergie renouvelable en forme de courant vert certifié.

L'eau de pluie est recueillie dans des citernes et utilisée pour l'arrosage du jardin et pour les installations sanitaires (toilettes et machine à laver).

Des mesures non structurelles sont proposées afin de diminuer les émissions de CO2.

CONSERVATION-RESTAURATION-RENOVATION

Différents concepts de conservation sont prévus. En façade pignon les ouvertures existantes sont en partie complétées. L'intervention principale en façade, l'ouverture de la partie supérieure des deux pignons, est accentuée par un changement de matériaux, les tuiles sont remplacées par des claires en bois, garantissant un apport de lumière naturelle sous les combles.

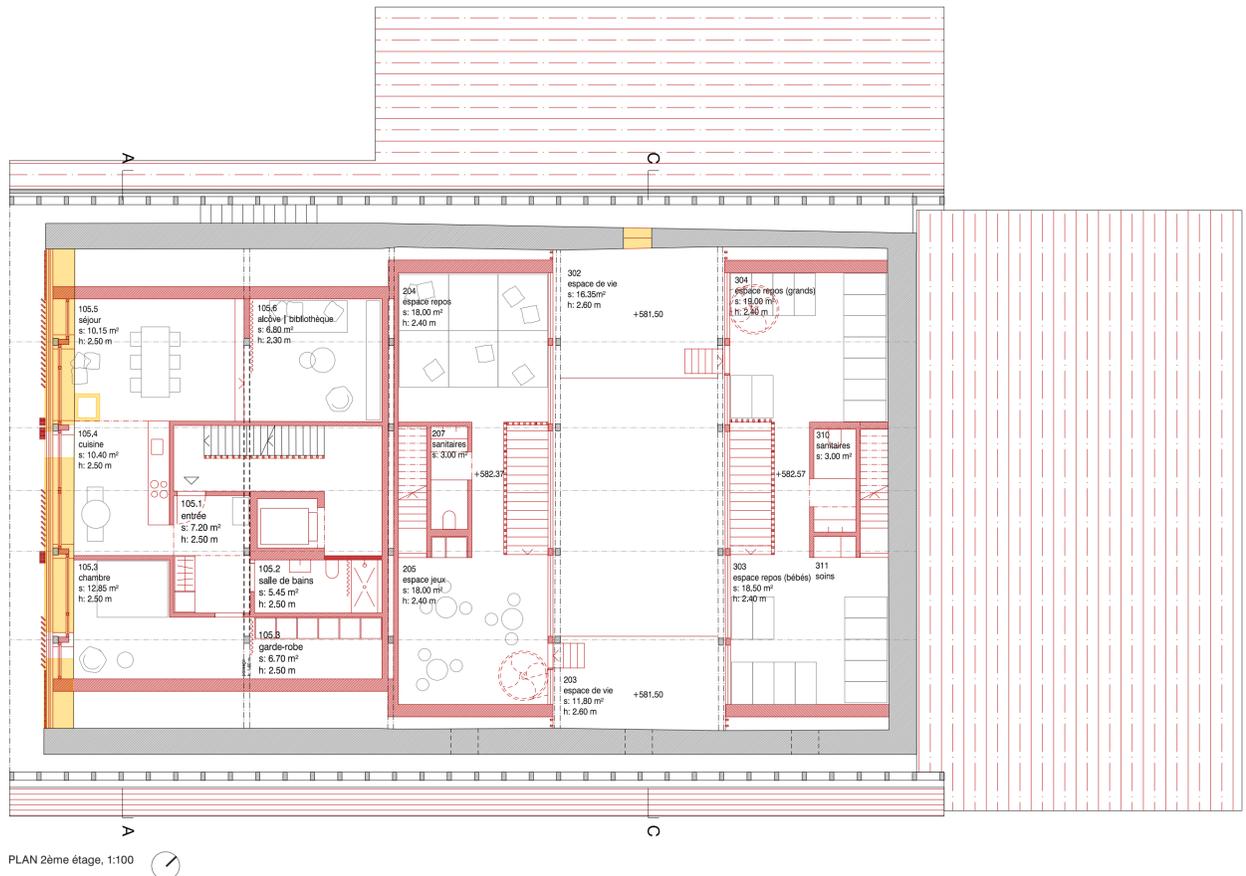
La toiture du bâtiment principal conserve son aspect actuel, seul les tuiles coulissantes engobées de couleur anthracite, altérant le caractère du bâtiment, sont remplacées par des tuiles plates de couleur rouge-brun naturel. La toiture de l'annexe est également maintenue. Les tuiles coulissantes engobées de couleur rouge sont remplacées, cette fois-ci avec les tuiles plates récupérées des façades pignon. Aucune ouverture en toiture n'est prévu.

La structure du bâtiment ainsi que sa typologie sont aussi bien que possible préservés

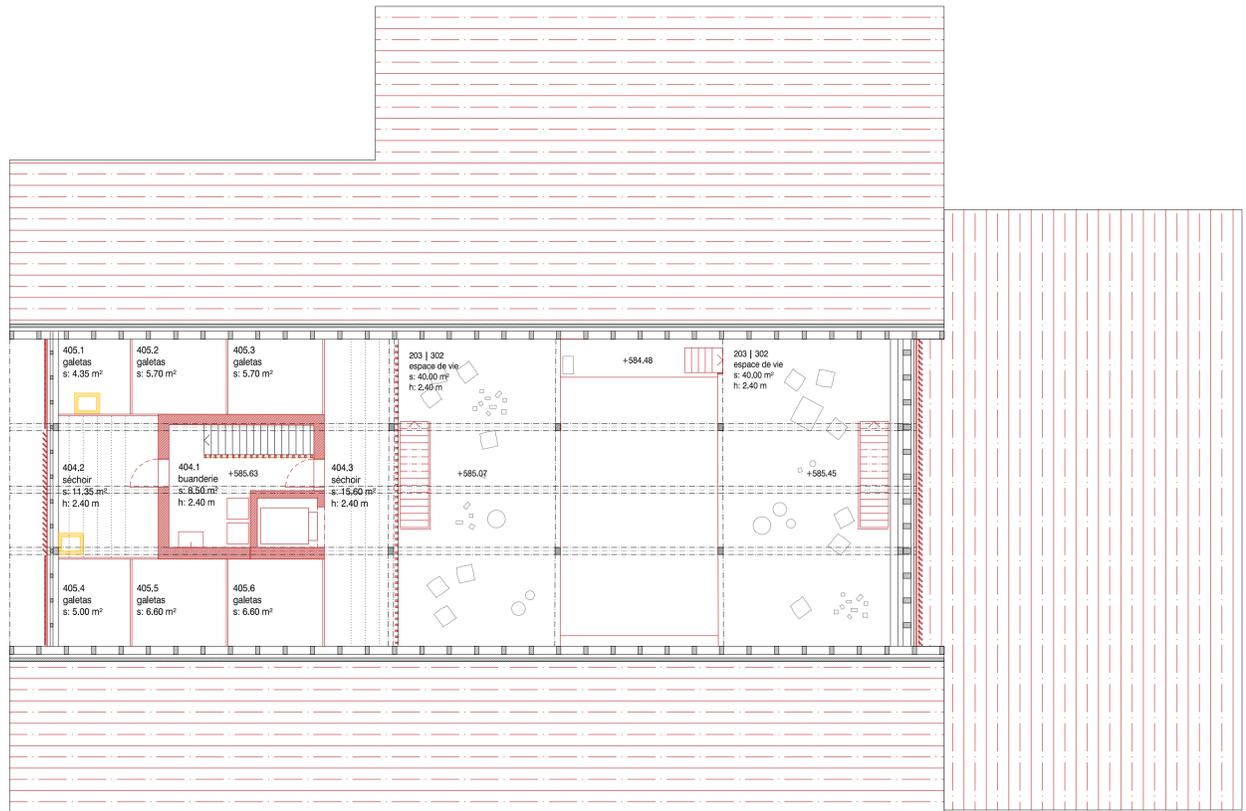
Les modifications et transformations ultérieurs portant préjudice à la qualité patrimoniale sont démolies. Ceci concerne les fenêtres en PVC, le crépis cimenté et les tuiles engobées. Les matériaux artificiels sont remplacés par des matériaux naturels (fenêtres en bois, crépis à la chaux, tuiles naturelles). Le mur de l'annexe est recouvert d'un crépis à la chaux afin de le protéger des intempéries. Les détails en façade (volets, portes, encadrements des ouvertures) sont préservés, réparés ou remplacés si nécessaire. Les rares témoins de l'aménagement intérieur original sont conservés, notamment l'escalier principal, les armoires et la boiserie au premier étage de la partie résidentielle.



Perches à tabac dans la grange.



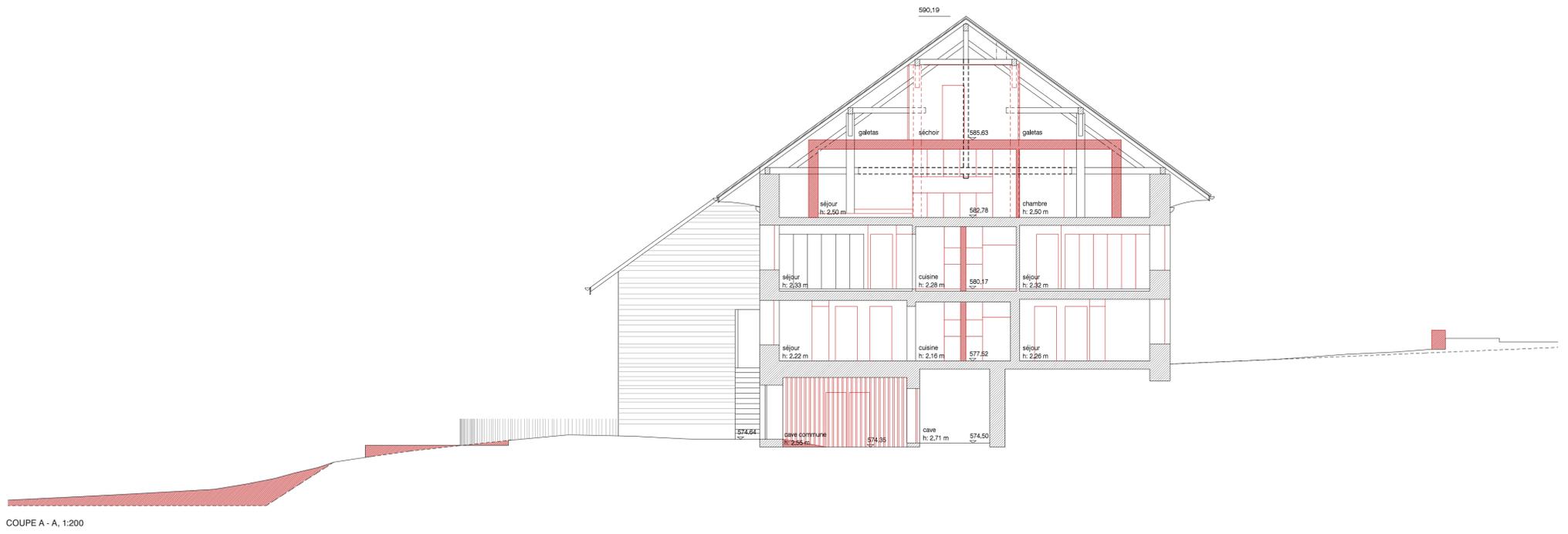
PLAN 2ème étage, 1:100



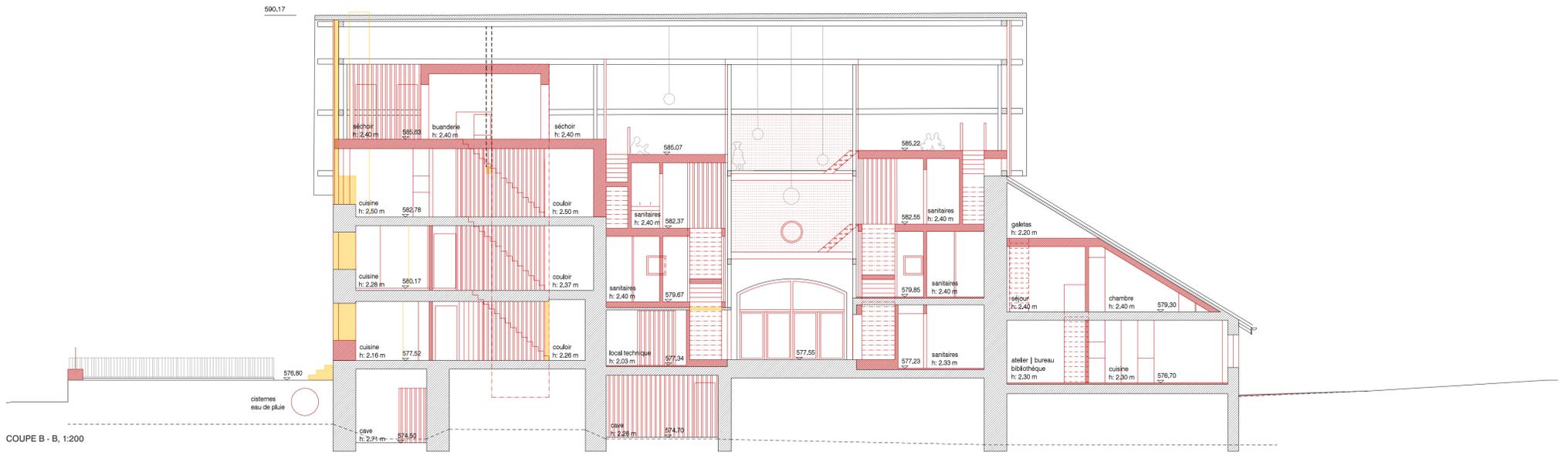
PLAN combles, 1:100



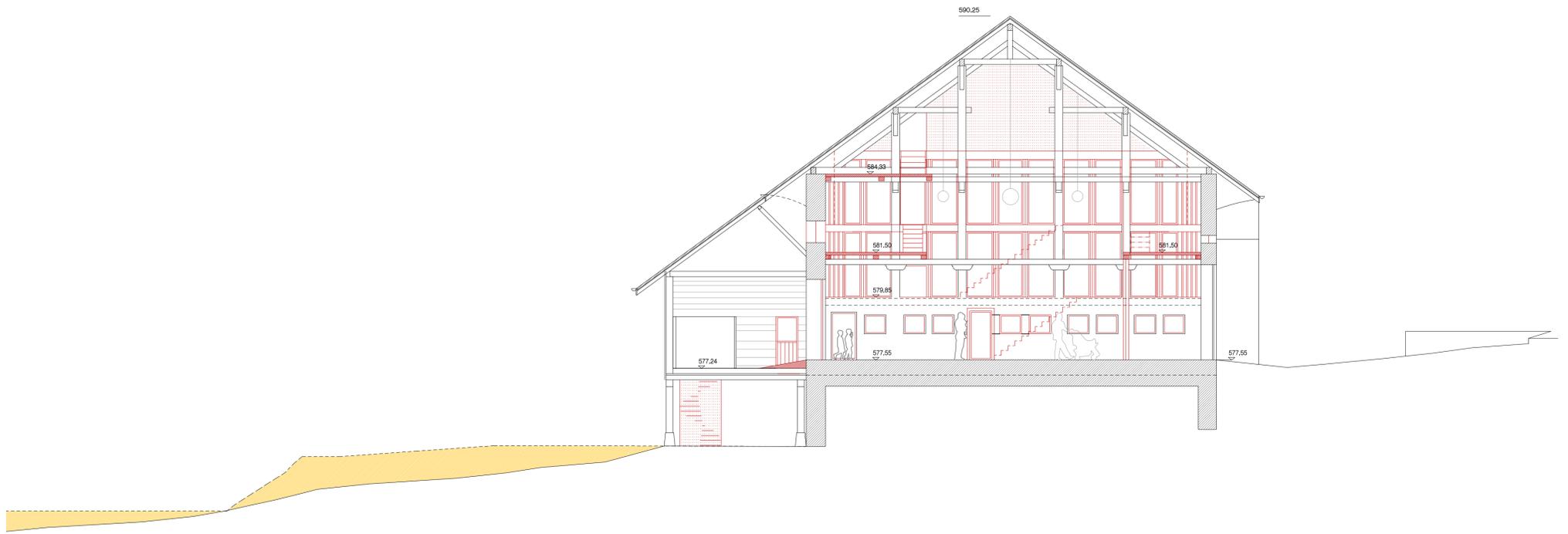
Vue intérieur « fenil », espace jeux



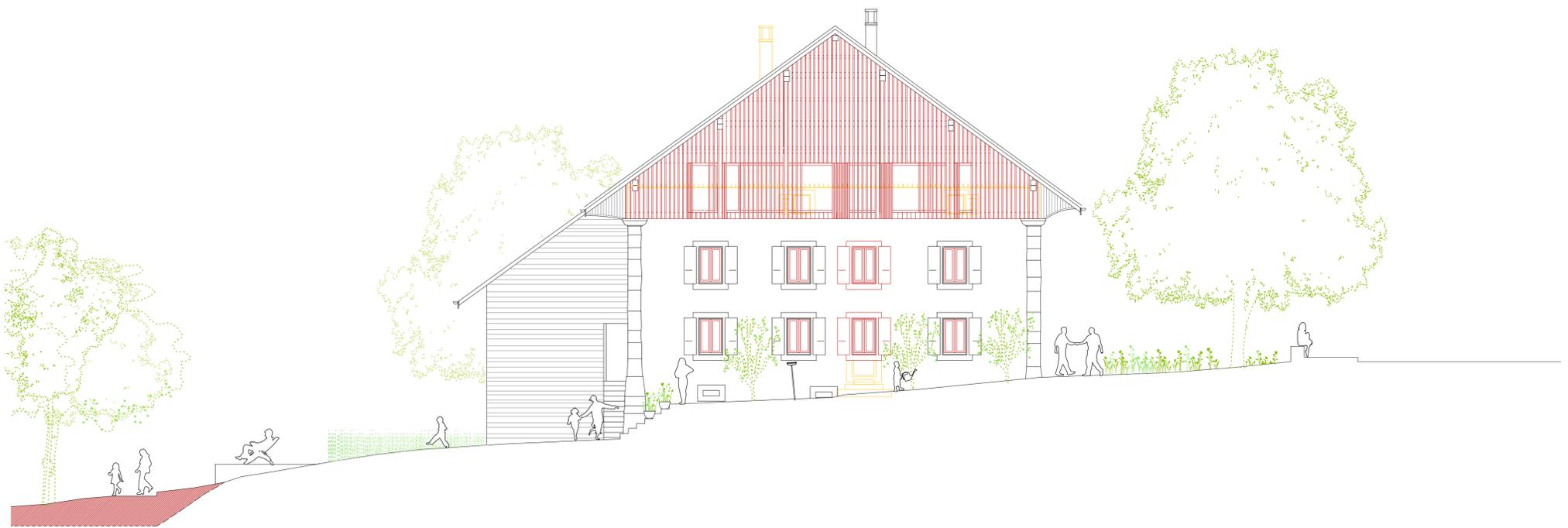
COUPE A - A, 1:200



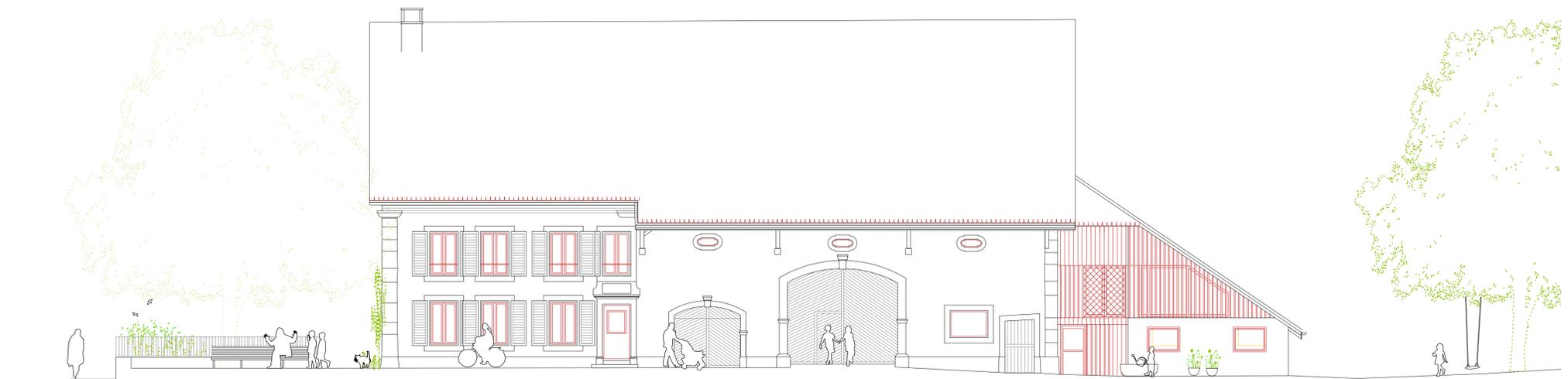
COUPE B - B, 1:200



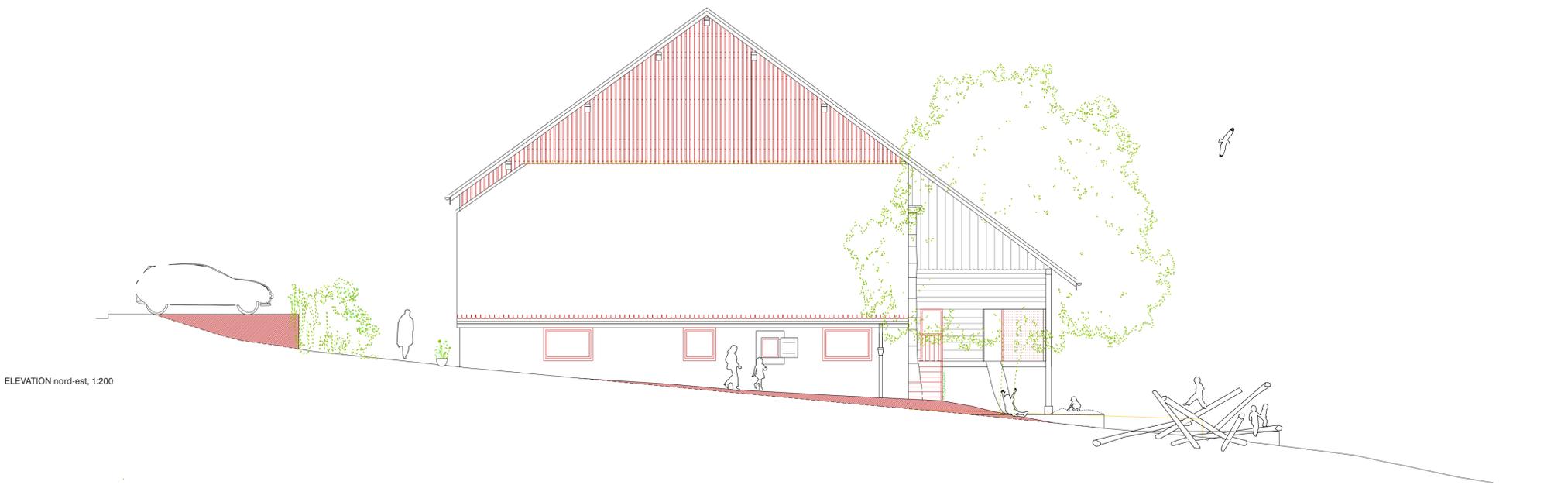
COUPE C - C, 1:200



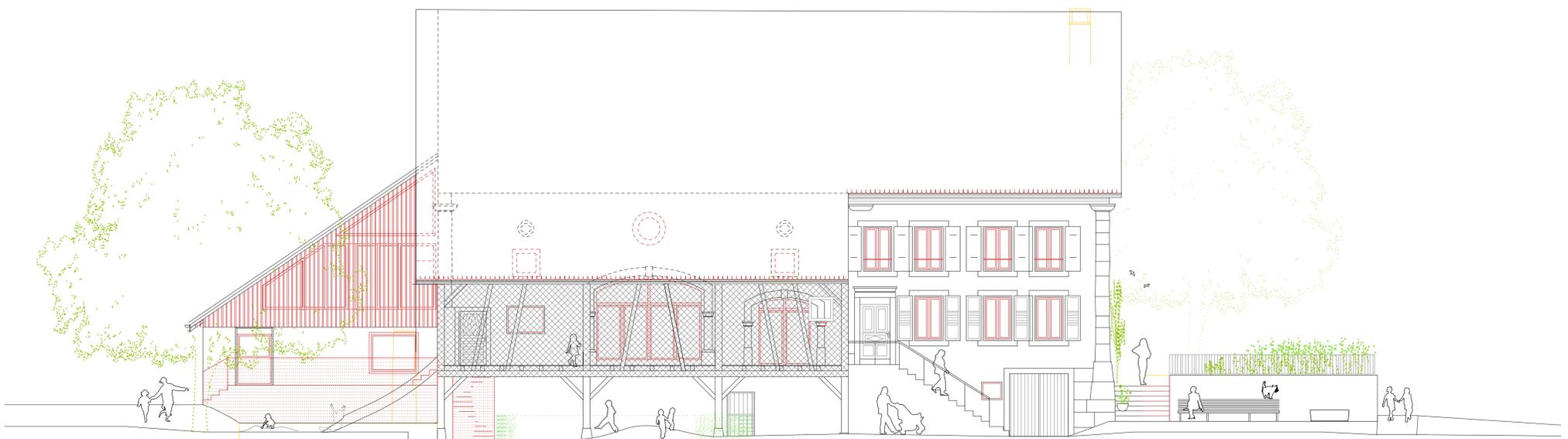
ELEVATION sud-ouest, 1:200



ELEVATION sud-est, 1:200



ELEVATION nord-est, 1:200



ELEVATION nord-ouest, 1:200